



ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE ET AU SUIVI DE VOTRE SYSTEME DE MANAGEMENT

Le moyen le plus efficace selon nous de vous amener à la réussite de votre projet est d'impliquer l'ensemble des collaborateurs le plus tôt possible et de les amener à s'approprier pleinement le système de management mis en place. Afin d'optimiser cette réussite, notre ingénieur SSE&RP Alexandre Schirkoff, est expérimenté, connaît les référentiels MASE-UIC, CEFRI et RSE, et a participé à la mise en œuvre de nombreux projets de certification de type MASE-UIC ou CEFRI.

L'organisation du projet accordera une importance primordiale à la qualité de l'accompagnement et au pilotage du projet avec un rôle fort dans le suivi et le pilotage des actions.

ALDEOS garantit la mise en place d'un intervenant de haut niveau, disponible, et pluridisciplinaire, expérimenté sur tous les plans du projet (métier, technicité, méthodologie). Cette garantie est celle de l'atteinte de vos objectifs. Notre intervenant est habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels par la CARSAT) et PCR (Personne Compétente en Radioprotection).

Nous apportons une grande importance à la transparence de notre relation. C'est pourquoi nous réaliserons :

- Une proposition commerciale claire,
- Un chiffrage du projet très détaillé,
- Des outils adaptés au suivi de votre projet.



1) LE REFERENTIEL COMMUN MASE-UIC

Afin de répondre pleinement à vos attentes, nous sommes à même de vous proposer des accompagnements en adéquation avec vos besoins.



A. AVANT LA CERTIFICATION

Notre ingénieur conseil, est à même de vous aider dans votre démarche afin de faciliter votre travail et d'aborder plus sereinement votre audit de certification. Pour cela, nous avons développé une méthodologie innovante d'accompagnement afin qu'elle soit adaptée à la taille et à l'activité de toute entreprise.

Les étapes incontournables d'une démarche sont les suivantes :

- **Diagnostic initial** afin de comprendre le fonctionnement de votre société, sa culture sécurité, les risques auxquels vous êtes exposés,
- **Préconisations** pour mettre en œuvre le référentiel MASE-UIC au sein de votre structure,
- **Mise en place du système documentaire** adapté à votre structure,
- Dynamisation de votre **politique SSE** pour insuffler un réel esprit d'amélioration continue au sein de vos équipes,
- Mise en œuvre de la **boucle d'amélioration continue** (définition des objectifs SSE, aide à la réalisation de ces objectifs, contrôle au travers d'audit chantier et système, préparation et animation de votre revue de direction),
- **Sensibilisation et implication de votre personnel** dans la démarche.

B. APRES LA CERTIFICATION

Notre ingénieur conseil, est à même de vous aider dans le suivi et la dynamisation de votre système de management SSE afin de faciliter votre travail et de prouver la capacité de votre structure à s'améliorer de façon continue :

- Réalisation et animation de vos actions de **communication SSE** (affichages, causeries SSE, flash sécurité),
- Mise en œuvre des **étapes de contrôle** (audits chantier et atelier, audit système),
- Suivi au quotidien de vos **actions SSE** (suivi de votre plan d'actions SSE, de votre plan de formation),
- **Remontée d'informations terrain** par votre personnel,
- **Traçabilité de vos indicateurs** par la mise à jour mensuelle de votre tableau de bord,
- Suivi et animation de votre **boucle d'amélioration continue**.

2) LE REFERENTIEL CEFRI

Notre ingénieur conseil est à même de vous aider pour la mise en place et le suivi de votre certification CEFRI (Responsable Désigné, Interlocuteur Spécialisé et Personne Compétente en Radioprotection).



A. LA MISE EN PLACE DU REFERENTIEL

En fonction de vos attentes, de votre disponibilité et de votre organisation nous pouvons vous aider sur :

- La définition du plan d'actions et de l'échéancier de réalisation,
- La création de votre système documentaire,
- La mise en place du protocole d'accès SISERI,
- L'approvisionnement de vos dosimètres via un laboratoire agréé,
- La réalisation de votre dossier de demande de certification,
- La réalisation de votre audit interne,
- La participation à l'audit de certification et la levée des écarts éventuels.

B. LA FONCTION DE RESPONSABLE DESIGNE OU D'INTERLOCUTEUR SPECIALISE

La Direction de l'Entreprise doit nommer une personne, dite Responsable Désigné (ou Interlocuteur Spécialisé pour les entreprises de travail temporaire), chargée :

- De s'assurer que les exigences du Système de Management de la Radioprotection sont définies, mises en œuvre et tenues à jour conformément au référentiel CEFRI,
- De rendre compte à la Direction du fonctionnement de ce système.

C. LA FONCTION DE PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION

L'Entreprise doit disposer des services d'au moins une Personne Compétente en Radioprotection définie dans les articles R. 4451-103 à R. 4451-114 du code du travail. Avec l'assistance d'une Personne Compétente en Radioprotection (PCR), au-delà de votre obligation légale, vous êtes en mesure de :

- Participer à la définition et suivre les objectifs dosimétriques suite à la revue de direction,
- Réaliser le suivi dosimétrique de votre personnel,
- Participer au retour d'expérience dosimétrique en fin de missions,
- Participer à l'évaluation préalable de la dose collective et des doses individuelles auxquelles vos agents de catégorie A et B sont susceptibles d'être exposés,
- Veiller au respect de votre démarche de Management de la Radioprotection,
- Adresser un rapport de mission à la fin de chaque année civile,
- Informer en début d'année civile chaque salarié intervenu sous rayonnements de sa dosimétrie,
- Intervenir en cas d'incident d'exposition.